



Sandrine BLANC
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS

Le France – 2, Avenue de la Gare
74200 THONON LES BAINS
Tél. 04.50.73.06.52 – E-mail : sb.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN DEUX LOTS DE BIENS
Sis à THONON LES BAINS (74200), 84 et 88 Chemin de Morcy

1er LOT : MISE À PRIX : 25 000 €
(Appartement T3 duplex + parcelle de terrain)

2ème LOT : MISE À PRIX : 15 000 €
(Appartement T1 duplex)

ADJUDICATION fixée au VENDREDI 14 JUIN 2019 A 15 HEURES
À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de
THONON LES BAINS – Palais de Justice – 10 Rue de l'Hôtel Dieu
à 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE THONON LES BAINS (Haute-Savoie)

1er LOT

1/ **Une parcelle de terrain** cadastrée section Bl n° 489, lieudit 84 Chemin de Morcy, pour 92 centiares

2/ Dans un ensemble immobilier en copropriété sis 88 Chemin de Morcy, les biens cadastrés Section Bl n° 102 pour 1a et 55ca, soit :

- Lot n° 22 : **Une cave** au sous-sol de 11,51 m²

Avec les 4/1.188èmes des parties communes générales de l'immeuble

- Lot n° 28 : **Appartement T3 en duplex** comprenant :

* au rez-de-chaussée : un hall d'entrée avec coin cuisine, une buanderie, un séjour, une cage d'escalier donnant accès à l'étage,

* à l'étage : un dégagement, deux chambres, une salle de bain, WC,

Avec les 301/1.188èmes des parties communes générales de l'immeuble

Le tout pour une surface privative mesurée Loi Carrez de 48.73 m², outre une superficie non comptabilisée de 1.76 m².

Au jour du Procès-Verbal de description, les biens étaient loués suivant bail d'habitation en date du 10 août 2016 pour un loyer mensuel de 790 € outre 40 € de charges.

2ème LOT

Dans le même ensemble immobilier en copropriété sis 88 Chemin de Morcy :

Lot n° 27 : **Appartement T1 en duplex** comprenant :

* au rez-de-chaussée : un salon-cuisine, un escalier donnant accès à l'étage,

* à l'étage : un dégagement, une chambre, une salle d'eau avec WC

Avec les 164/1.188èmes des parties communes générales de l'immeuble

Le tout pour une surface privative mesurée Loi Carrez de 25.73 m², outre une superficie non comptabilisée de 1.58 m².

Au jour du Procès-Verbal de description, les biens étaient inoccupés et en état d'abandon.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 14 février 2018 (RG N° 18/00013) au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS, où chacun peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de Me Sandrine BLANC, Avocat.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner pour chaque lot entre les mains de son avocat, la somme de 3.000 € par chèque de banque libellé à l'ordre du COMPTE SEQUESTRE de THONON LES BAINS, ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Visite : Le 04 Juin 2019 de 14H à 15H par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Huissiers (Tél. 04.50.49.20.80).

Renseignements : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS (RG n°18/00013) et/ou au Cabinet de Me Sandrine BLANC sur RDV.

ECO 74 2897 19/04/19